

Plan de cours

PRX 6002

Violence conjugale et violence faite aux femmes

Personnes ressources :

Marie-Marthe Cousineau

Courriel : mm.cousineau@umontreal.ca

Sylvie Gravel

Courriel : sylvie.gravel@umontreal.ca

Présentation

La violence conjugale et la violence envers les femmes soulèvent de nombreux enjeux tant sur les plans théoriques (qu'on pense à sa définition et à sa mesure), que pratique (qu'on pense aux réponses sociales à la violence qui doivent s'adapter aux besoins de clientèles spécifiques). Cette école d'été abordera différents thèmes liés à ces violences, tels que l'évolution de la pensée et des cadres théoriques, les pratiques d'intervention, les réponses sociales et juridiques à ces violences, les violences sexuelles, ainsi que les approches d'intervention en matière de violence envers les femmes autochtones. Les recherches et les services concernant les violences envers les femmes se sont multipliés et raffinés au cours des deux dernières décennies. Ces progrès, dus en très grande partie à la lutte menée par des groupes de femmes pour la reconnaissance sociale de ces violences, ont permis une meilleure compréhension de ce problème social. Cette école d'été sur les violences envers les femmes représente un espace de formation à la fine pointe des connaissances et des interventions, s'adressant tant aux professionnels provenant des nombreux secteurs d'intervention concernés (milieu communautaire, milieu de la santé et des services sociaux, milieux policier, judiciaire et correctionnel, milieu d'élaboration des politiques), qu'aux étudiants des cycles supérieurs intéressés par le thème.

Cette école d'été se veut pluridisciplinaire et intersectorielle. Elle regroupera, sur différents thèmes, des experts qui proviendront tant du milieu universitaire et que du milieu de la pratique. Elle permettra l'octroi d'unités d'éducation continue (attestation) aux participants du milieu professionnel et de 3 crédits aux étudiants dûment inscrits.

Le format de l'école d'été favorise un traitement intensif de problématiques ciblées et assure un approfondissement d'aspects précis liés aux nouvelles connaissances et pratiques de pointe dans le domaine, ainsi qu'aux enjeux actuels liés à la violence envers les femmes.

Contenu du cours

Introduction à la violence à la violence conjugale et aux violences faites aux femmes

- Définition, formes et ampleur de la violence conjugale et des violences faites aux femmes
- Enjeux entourant la définition de la violence conjugale
- Cycle de la violence conjugale
- Conséquences de la violence sur les femmes et sur les enfants
- Politiques sociales et services d'aide
- Intervention policière et judiciaire

Évolution de la pensée et des cadres d'analyse

- Du féminisme à l'intersectionnalité
- Évolution de la pensée au sujet des enfants : de témoins à victimes

Pratiques d'intervention

- Pratiques d'intervention en matière de violences basées sur l'honneur
- Évolution des pratiques d'intervention infirmières en matière de violence conjugale

Réponses sociales et juridiques aux violences envers les femmes

- Portrait sociohistorique du développement des instruments internationaux en matière de violence envers les femmes
- Le dépistage de la violence conjugale par les infirmières
- L'accès des femmes à la justice criminelle et pénale en matière de violence conjugale
- L'accès des femmes à la justice en matière de garde des enfants et de violence conjugale
- L'utilisation de l'article 810 en matière de violence conjugale
- Collaboration des services policiers avec un CALACS d'Ottawa pour la révision des plaintes d'agression sexuelle

Violences subies par les femmes autochtones et intervention auprès d'elles

Violences sexuelles

Où en sommes-nous au Québec en matière de violence envers les femmes? (Table ronde)

Objectifs et compétences visés

L'école d'été permettra aux participants, étudiants comme professionnels, d'avoir accès à une formation pluridisciplinaire et intersectorielle, jumelant connaissances théoriques et pratiques. Elle vise à rendre compte des nouvelles connaissances ainsi que des enjeux et défis, tant sur le plan scientifique que sur le plan des pratiques, entourant le phénomène de la violence faite aux femmes. Plus précisément, la formation donnera aux participants l'occasion :

- d'être à la fine pointe des connaissances concernant le phénomène de la violence envers les femmes, les approches théoriques et d'intervention et les pratiques novatrices développées;
- de mieux comprendre les réalités auxquelles sont confrontés ces femmes, ces jeunes et ces enfants victimes de cette violence;
- de saisir la complexité des réponses sociales qui doivent être apportées pour lutter contre cette problématique;
- de s'initier et de participer aux débats actuels entourant le phénomène de la violence faite aux femmes.

Formule pédagogique

Des conférences sont les principales méthodes pédagogiques qui seront utilisées. Non seulement des chercheurs, mais aussi des professionnels en exercice provenant de différents milieux de pratique interviendront dans le cadre de ce cours.

Démarche évaluative et pondération

L'évaluation prévue repose sur trois modalités :

Travail 1 : Une question de curiosité en deux temps (20 points)

- Question à répondre avant le début du cours: *Si vous étiez victime de violence conjugale, est-ce que vous dénonceriez à la police? Pourquoi?* (5 points pour la remise du travail)
- Question à répondre après la semaine de cours : *À la lumière de ce que vous avez appris durant ce séminaire, est-ce que vous maintenez la même réponse? Pourquoi? Est-ce que votre regard sur les violences envers les femmes a changé à la suite du cours? De quelle manière?* (15 points)
Maximum 2 pages.

Travail 2 : Un relevé d'intérêts (40 points)

- Pour chaque bloc (am et pm, s'il y a lieu), en une vingtaine de lignes (½ page), identifiez une idée principale que vous retenez des présentations qui vont ont été livrées et justifiez pourquoi vous retenez cette idée.

Travail 3 : Un travail d'approfondissement (40 points)

- Travail sur un thème de votre choix, abordé au cours de la semaine ou qui peut être abordé par des notions discutées au cours de la semaine.
- Vous devez poser le sujet, justifier son intérêt et faire le point sur les connaissances le concernant, tout en portant un regard critique sur ces dernières.
- Maximum 12 pages (introduction, développement, conclusion, et recommandations s'il y a lieu). La table des matières et la liste des références comptent en sus.